



N° B/0369 /C/MINPROFF-CONAC

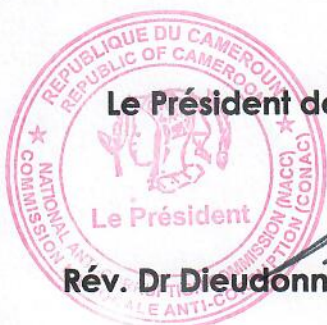
Yaoundé, le 01 MARS 2024

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille, **Madame ABENA ONDOA née OBAMA Marie Thérèse**, et le Président de la Commission Nationale Anti-Corruption, **Révérénd Docteur Dieudonné MASSI GAMS**, portent à la connaissance du public qu'à l'occasion de la 39<sup>e</sup> édition de la Journée Internationale de la Femme, le MINPROFF et la CONAC procèdent, **le 04 mars 2024, à 13 heures, au Palais des Congrès de Yaoundé**, à la signature d'une Convention de partenariat visant à unir les efforts des deux institutions dans la lutte contre la corruption au Cameroun.

Le MINPROFF et la CONAC s'engageront à œuvrer conjointement en vue d'améliorer les contributions des femmes à la lutte contre la corruption par la formation, la mobilisation et l'encouragement des Associations féminines et familiales à inclure dans leurs activités un « volet lutte contre la corruption ».

Aux termes de cette Convention, les Associations et Réseaux d'encadrement des femmes et des familles bénéficieront des renforcements de capacités, des appuis techniques et du matériel de sensibilisation leur permettant de participer efficacement aux efforts du Président de la République, **Son Excellence Paul BIYA**, tendant à l'éradication de la corruption au Cameroun. /-



**Le Président de la CONAC**

**Rév. Dr Dieudonné MASSI GAMS**



**Le Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille**

**ABENA ONDOA née OBAMA Marie Thérèse**